

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION

Selon articles 9 et 10 du Règlement de Voirie (une demande par rue)



Demande à retourner 10 jours ouvrés (minimum) avant la date de validité de l'arrêté de circulation
Les chantiers avec déviations pourront nécessiter un délai d'instruction plus important

DEMANDEUR	Nom :	e-mail :
		Tél. :

SITUATION DES TRAVAUX	Rue :	N° accord technique
	Entre rue :	et rue

NATURE DES TRAVAUX	_____

Propositions de modification temporaire de la circulation

RAPPEL : il appartient au demandeur de réaliser l'étude de l'organisation du chantier et des mesures de circulation.

Entreprise	Nom :	Tél. :
	Adresse :	e-mail :

Période souhaitée	Du :	au :
-------------------	------	------

Mesures :

- Stationnement Interdit Gênant sur.....côté (s).....(Article 417-10 du code de la route)
- Circulation restreinte sur..... couloir (s)
 - Dans le sens
 - Dans les deux sens
 - Alternée par feux Alternée par dispositif B15/C18
 - Alternée manuellement (par piquets K10)
 - Emprise devant rester disponible pour la circulation.....
- Rue barrée, circulation interdite, sauf accès des riverains et chantier.....
- Déviation par les rues (plan des déviations à joindre) :
.....
.....
- Aménagement d'un cheminement piéton (minimum 1 m) sur
- Les piétons sont priés d'utiliser le trottoir d'en face via les passages piétons existants
- Suppression de la voie bus ou d'un arrêt bus (contact soléa impératif)
- Suppression de la piste cyclable. Le cas échéant les cyclistes intègrent la circulation générale
- Vitesse limitée àkm/h, au droit du chantier

Autre (s) proposition (s)

.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre :

1 plan des travaux et emprises du chantier (au 1/200)

1 plan des propositions de déviation en cas de rue barrée



Le demandeur est informé que l'arrêté temporaire de circulation sera diffusé sur le site internet de la Ville pendant 2 mois dans le cadre de la publicité des actes (incluant les données personnelles *).

Date :

Signature du demandeur :



Le document dûment complété est à faire parvenir à :

Mairie de Mulhouse - Direction Voirie et Conception Urbaine

E-mail : service.voirie@mulhouse-alsace.fr

Bureaux : 34 rue Lefebvre

 03.89.32.58.90

** Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées au service Domaine public de la Ville de Mulhouse pour la gestion de votre demande d'occupation privative du domaine public.*

Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation de vos données personnelles, ou bien vous opposer à leur traitement, en vous adressant par voie électronique à : donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr ou par voie postale à : Mairie de Mulhouse - Direction Voirie et Conception Urbaine – 2 rue Pierre et Marie Curie – BP 10020 – 68948 Mulhouse Cedex 9.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, une notice d'information plus complète est à votre disposition sur le site internet de la Ville de Mulhouse ou sur demande.